



HAL
open science

Master Études et pratiques culturelles contemporaines

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'un master. Master Études et pratiques culturelles contemporaines. 2017, Université de Lorraine. hceres-02028511

HAL Id: hceres-02028511

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02028511v1>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Département d'évaluation des formations

Rapport d'évaluation

Master Etudes et pratiques culturelles contemporaines

Université de Lorraine

Campagne d'évaluation 2016-2017 (Vague C)

Rapport publié le 14/06/2017

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Département d'évaluation des formations

Pour le HCERES,¹

Michel Cosnard, président

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

¹ Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

Évaluation réalisée en 2016-2017

sur la base d'un dossier déposé le 13 octobre 2016

Champ(s) de formations : Arts, lettres et langues (ALL)

Établissement déposant : Université de Lorraine

Établissement(s) cohabilité(s) : /

Présentation de la formation

Le master *Études et pratiques culturelles contemporaines*, intégré à la composante « Institut Européen de Cinéma et d'Audiovisuel » de l'université de Lorraine, est dispensé en présentiel sur le site de Nancy. Cette formation se compose d'une première année de master (ou M1) unique, et de deux spécialités de deuxième année de Master (M2), respectivement intitulées *Culture de jeunesse et culture de masse* et *Conception et production audiovisuelles*.

La première spécialité est orientée vers la recherche en études culturelles dans les domaines littéraire et/ou audiovisuel et intermédiaire d'une part, la professionnalisation dans le domaine des métiers de la culture ou du livre, d'autre part. La seconde est orientée vers les métiers techniques du cinéma, notamment la conception et la production de films documentaires.

Analyse

Objectifs
<p>Le master <i>Études et pratiques culturelles contemporaines</i> se donne pour objectifs de former les étudiants à la pratique comme à la recherche dans les domaines de la production audiovisuelle et de la médiation culturelle à destination de la jeunesse ou du grand public. La spécialité <i>Culture de jeunesse et culture de masse</i> permet plus spécifiquement une poursuite d'études en Doctorat dans les domaines de la littérature française, de la littérature comparée, des arts ou de l'information et de la communication.</p> <p>La double spécialisation de ce master apparaît plus comme la juxtaposition de deux formations aux méthodes et aux objectifs propres que comme le résultat d'une réflexion conjointe sur un objet d'étude commun. Le parcours <i>Conception et production audiovisuelles</i>, notamment, clairement tourné vers la préparation technique, semble plus éloigné des préoccupations scientifiques propres aux Études culturelles. Cela tient sans doute à l'historique de cette formation, issue d'un master <i>Cinéma et audiovisuel</i> auquel est venue s'ajouter en 2013 la spécialité <i>Culture de la jeunesse</i>.</p>
Organisation
<p>La formation dans sa configuration actuelle est récente (2013). Elle portait auparavant l'intitulé <i>Cinéma et audiovisuel</i> et ne présentait donc qu'une seule spécialité.</p> <p>La formation présente aujourd'hui une organisation plus complexe, en deux étapes : un Master 1 généraliste, autour d'un tronc commun, et un Master 2 proposant les deux spécialités, <i>Conception et production audiovisuelles</i> et <i>Culture de jeunesse et culture de masse</i>.</p>

Or les cours théoriques du tronc commun contiennent déjà des enseignements conçus autour des problématiques de spécialisation, et non pas des socles théoriques ou épistémologiques de la discipline « études culturelles », ce qui peut dérouter certains étudiants, notamment ceux issus de la licence *Études culturelles*.

Cette distinction entre les deux spécialités se traduit également par une répartition nette entre les membres de l'équipe pédagogique participant à la formation, ainsi que par une séparation entre les équipes de recherche de rattachement. La spécialité *Conception et production audiovisuelles* suppose une plus grande participation d'enseignants non titulaires, par le biais d'une collaboration avec l'École nationale supérieure d'art et de design de Nancy, notamment au niveau du M2 : 289 heures d'enseignement sont assurées par des vacataires contre 96 heures assurées par des titulaires dans cette spécialité. Le rapport est inversé dans la spécialité *Culture de jeunesse et culture de masse*, où des séminaires sont mutualisés avec le master *Lettres*, notamment pour ce qui concerne le livre de jeunesse.

Du point de vue des enseignements, l'approche de la « culture de masse » ne tient pas assez compte de la diversité importante des médias contemporains. La mise en place et l'organisation des stages posent également des problèmes pratiques (durée, organisation) et établissent un déséquilibre entre les deux spécialités.

Positionnement dans l'environnement

La place de la formation dans le champ disciplinaire *Arts, lettres, langues* est logique étant donné les origines essentiellement littéraires de la spécialité *Études culturelles* et la forte composante artistique de la spécialisation *Cinéma*. La formation trouve une place à part dans le paysage universitaire français, où les masters d'études culturelles ne sont pas nombreux, même si les spécialisations en littérature de jeunesse et en production cinématographique ne sont pas originales en soi.

Le master *Études et pratiques culturelles contemporaines* se distingue des formations proposées à Metz (master *Arts et culture*). En tant qu'il aborde les études et pratiques culturelles, il est fort d'une interdisciplinarité coordonnée. Ses relations avec les laboratoires sont manifestes, notamment avec le laboratoire littératures, imaginaire, sociétés (LIS), dans la mesure où certains de ses enseignants-chercheurs y sont rattachés et que de plus en plus de doctorants s'y insèrent.

La formation s'organise autour de nombreux partenariats avec des institutions culturelles : des structures de spectacles (le Théâtre de la Manufacture - Centre Dramatique National de Nancy - Lorraine, le Centre Culturel André Malraux - Scène Nationale de Vandœuvre, le Théâtre Gérard Philipe, Scène conventionnée de Frouard, le Zénith du Grand Nancy, l'Autre Canal - Scène de Musiques actuelles de Nancy, la Compagnie La Chose Publique de Jarville conventionnée par la Région Lorraine, l'Espace Chaudeau (Ludres)), des services d'administration culturelle (Direction des affaires culturelles de la Ville de Nancy, Service culturel de la Ville d'Epinal, Imag'Est / Bureau d'accueil des tournages de la Région Lorraine), des structures d'éducation populaire (MJC Lillebonne), des structures de cinéma et audiovisuel (Cinéma UGC Nancy, Festival International du Film de Nancy).

Le Master entretient de nombreuses relations avec des institutions publiques et privées du bassin régional et participe donc activement à plusieurs manifestations culturelles au niveau local. Il serait toutefois souhaitable que des collaborations nationales, voire internationales puissent être renforcées ou mises en place.

Equipe pédagogique

L'équipe pédagogique de la mention est de qualité et semble très engagée dans la formation : sept Professeurs (PR), sept maîtres de conférences (MCF), un MCF habilité à diriger des recherches (HDR), 12 intervenants extérieurs, un professeur certifié détaché dans l'enseignement supérieur (PRCE). Ses forces reposent donc sur son nombre et sa diversité. Il y a un bon équilibre enseignants-chercheurs/intervenants extérieurs professionnels. L'équipe est constituée d'enseignants-chercheurs de différentes sections du Conseil national des universités : 9ème, 10ème, 11ème, 12ème, 18ème, 19ème et 71ème. Son interdisciplinarité provient du caractère même des études culturelles.

Il existe cependant un déséquilibre entre les deux spécialités, notamment par la présence massive d'enseignants vacataires en M2 spécialité *Conception et production audiovisuelles*, avec une nette orientation technique : 289 heures d'enseignement sont assurées par des intervenants extérieurs contre 96 heures pour les titulaires.

Plusieurs enseignants-chercheurs cumulent différentes charges. Ainsi, le responsable du master est aussi responsable d'une spécialité. Les responsabilités d'encadrement sont équitablement réparties entre maîtres de conférences et Professeurs.

Effectifs, insertion professionnelle et poursuite d'études
<p>L'admission des étudiants en M1 se fait sur dossier et les étudiants issus de la licence <i>Études culturelles</i> sont admis de plein droit.</p> <p>La tendance du recrutement en M1 est plutôt à la baisse (de 82 à 60 étudiants entre 2013 et 2015). En revanche, elle est nettement à la hausse en M2 <i>Culture de jeunesse et culture de masse</i> (de 14 à 35 étudiants sur la même période) et en M2 <i>Conception et production audiovisuelles</i> (14 à 31 également sur la même période). Les effectifs en M2 ont donc plus que doublé. L'attrait du master se traduit par un effectif important pour une formation de ce type, plutôt constant (légère diminution ces dernières années) et équilibré au niveau des spécialités (une trentaine d'étudiants par parcours).</p> <p>Globalement, le suivi des étudiants au niveau de l'insertion professionnelle ou de la poursuite d'études est décevant, le dossier ne fournissant que des estimations à partir d'informations parcellaires. Ce master n'existe dans sa version actuelle que depuis 2013, les données statistiques fournies correspondent à la période antérieure. Le suivi de la cohorte après 2013 est très insuffisant (seule l'année 2013 est partiellement renseignée).</p> <p>En ce qui concerne la poursuite d'études en doctorat, la spécialité <i>Culture de jeunesse et culture de masse</i> est en quelque sorte victime de son succès. S'il y a huit inscrits en thèse de cinéma, les candidats au doctorat sont de plus en plus nombreux. Se pose le problème du suivi des thèses, alors que le taux d'encadrement est limité et déjà élevé (10 par enseignant-chercheur). Il n'y a que deux Professeurs pour suivre des travaux en fictions de jeunesse, objet d'études pourtant en plein essor.</p>
Place de la recherche
<p>Deux équipes de recherche de qualité, correspondant donc aux deux spécialités (LIS pour la Littérature de jeunesse et Centre de recherches sur les médiations -CREM- pour le cinéma) donnent à ce master un adossement à la recherche fort, mais déséquilibré selon les spécialités (la spécialité <i>Culture de jeunesse et culture de masse</i> étant nettement plus orientée vers la recherche que la spécialité <i>Conception et production audiovisuelles</i>, plus technique et professionnelle).</p> <p>La place de la recherche est ici majeure. Le master est étroitement relié à l'axe thématique « Poétiques et imaginaire » du laboratoire LIS, qui regroupe les recherches en études culturelles sur la littérature et les fictions de jeunesse contemporaines. Les étudiants sont invités à assister à l'ensemble des manifestations de l'axe (journées d'étude et colloques) et incités à y contribuer. Les étudiants poursuivant ensuite en Doctorat peuvent s'inscrire soit à l'école doctorale Fernand Braudel et être rattachés au CREM, soit à l'école doctorale Stanislas conjointement au LIS. La poursuite d'études en doctorat est cependant limitée par la politique d'encadrement des recherches décidée par l'université de Lorraine.</p>
Place de la professionnalisation
<p>Si le contact avec le monde socioprofessionnel est assuré pour l'ensemble de la formation à travers des enseignements et des partenariats avec les acteurs locaux, la place de la professionnalisation n'est pas la même selon les spécialités. Le master impose la réalisation d'un stage professionnel en M1 et en M2, mais seulement pour la spécialité <i>Conception et production audiovisuelles</i>, la spécialité <i>Culture de jeunesse et culture de masse</i> donnant la possibilité de remplacer ce stage par un mémoire de recherche. Les crédits de validation des stages ne sont pas les mêmes pour ces deux parcours.</p> <p>La spécialité <i>Conception et productions audiovisuelles</i> mobilise de nombreux intervenants professionnels extérieurs. La place de la professionnalisation y est aussi inscrite par la nécessité de faire un stage de 16 semaines.</p> <p>Les fiches du Répertoire national des certifications professionnelles sont claires mais surévaluent peut-être la possibilité d'insertion dans certains métiers (journalisme, par exemple).</p>
Place des projets et des stages
<p>La situation des stages et la relation avec le monde socio-professionnel sont très différentes selon les spécialités. Le stage en M1 doit durer entre deux et huit semaines, en M2 entre deux et 16 semaines. Il est validé par un rapport et une soutenance. Pour la spécialité <i>Conception et production audiovisuelles</i>, le stage est obligatoire en M1 et M2. La place des stages est donc inégale dans la mesure où il est demandé en M2 <i>Conception et productions audiovisuelles</i> de faire un stage de 16 semaines, qui fait l'objet d'un rapport et d'une soutenance. Les étudiants en <i>Culture de jeunesse et culture de masse</i> peuvent choisir de faire un stage également de 16 semaines, mais ils peuvent le remplacer par un mémoire de recherche, ce qui semble être l'usage le plus répandu.</p>

Place de l'international
<p>La place de l'international mérite d'être renforcée. La signature récente de conventions de collaboration et de double validation du diplôme ne concerne qu'indirectement la formation. Les conventions signées par <i>l'International Education Consultants Association</i> (IECA Taïwan) ou en discussion ne concernent d'ailleurs qu'une seule spécialité et ne passent ni par l'établissement, ni par l'équipe pédagogique titulaire. Or, les collaborations internationales semblent indispensables dans le domaine des Études culturelles, notamment en tenant compte de la situation frontalière de l'université de Lorraine. L'enseignement de langue vivante (une heure par semaine par semestre) reste également insuffisant pour ce type de spécialisation disciplinaire. En outre, la formation ne propose pas de certification en langues vivantes étrangères.</p> <p>La mobilité sortante n'est pas visible, mais le diplôme, dans cette configuration, est encore jeune.</p>
Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite
<p>L'entrée dans la formation est de droit pour les étudiants de licence <i>Études culturelles</i>, sinon la sélection se fait sur dossier. L'origine des étudiants et les dispositifs d'aide à la réussite ne sont pas bien renseignés.</p> <p>Des passerelles existent avec le master <i>Lettres</i> par le biais d'enseignements mutualisés, notamment pour ce qui est du parcours professionnalisant (<i>Métiers du livre</i>).</p>
Modalités d'enseignement et place du numérique
<p>Les enseignements se font essentiellement en présentiel, mais les cours rédigés peuvent faire l'objet d'une communication numérique et des dispositifs sont en cours d'utilisation qui mettent en jeu les outils numériques (plateforme pédagogique, pédagogie inversée, etc.) et une initiation aux logiciels de l'édition et du traitement d'image.</p>
Evaluation des étudiants
<p>L'évaluation des étudiants reste classique, on privilégie le travail en autonomie et sur dossier. Des productions personnelles sont également demandées aux étudiants ayant opté pour le parcours <i>Conception et production audiovisuelles</i>.</p> <p>L'évaluation conduit aux décisions en commission, à partir du procès-verbal des notes, deux fois dans l'année (deux sessions). La deuxième session rencontre des difficultés d'organisation à cause de retards des étudiants dus aux tournages et aux stages. Elle se fait en septembre.</p>
Suivi de l'acquisition de compétences
<p>La fiche des unités d'enseignement est claire. Elle met bien en évidence les spécificités de chaque spécialité, professionnalisante pour le M2 <i>Conception et productions audiovisuelles</i> - ne serait-ce que par le biais des 140 heures destinées aux dispositifs de tournage et montage - et davantage orientée vers la recherche pour le M2 <i>Culture de jeunesse et culture de masse</i> (des cours professionnalisants mutualisés avec le master <i>Lettres</i>). Il y a également une part d'apprentissage technique en M1 (48 heures pour la production d'un film).</p> <p>Les fiches de certification sont aussi bien renseignées (par « unité d'enseignement » pour les enseignements). Les éléments de compétences acquis ne sont cependant pas mis en évidence.</p> <p>Le supplément au diplôme, s'il existe, n'a pas été versé au dossier d'autoévaluation de la mention.</p>
Suivi des diplômés
<p>Le suivi de l'ancien master <i>Cinéma et Audiovisuel</i> est satisfaisant sur les années antérieures. La formation, dans sa configuration actuelle, n'existe que depuis peu de temps (2013) et les éléments proposés par l'établissement ne donnent qu'une information partielle.</p> <p>Cependant, on peut observer une insertion professionnelle autour de 50 % et, pour certains étudiants, une poursuite en Doctorat, limitée par les dispositions de l'établissement à propos de l'encadrement des étudiants.</p>

Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation

La composition du Conseil de perfectionnement n'est pas donnée dans le détail. Les comptes rendus des réunions font état de la présence des responsables de la formation et des représentants étudiants, mais non de représentants des milieux socio-professionnels visés par la formation. Le retour sur les enseignements se fait surtout *via* la consultation des étudiants, en assemblée générale, ou par le biais de leurs représentants. Le procès-verbal du Conseil de perfectionnement fait clairement état des modifications effectuées sur la maquette suite aux demandes des étudiants.

Conclusion de l'évaluation

Points forts :

- Une équipe enseignante investie et très qualifiée fait de la formation un diplôme attractif.
- La formation est construite dans la continuité d'une licence (*Études culturelles*) qui est un cas unique en France.
- Une place importante est donnée à la professionnalisation, en particulier dans le Master 2 *Conception et production audiovisuelles*.

Points faibles :

- Le Conseil de perfectionnement est à remanier et des procédures d'évaluation des enseignements sont à formaliser.
- La place de l'international et des enseignements de langues vivantes est insuffisante.
- On relève un manque d'unité entre les deux spécialités (*Culture de jeunesse et culture de masse* et *Conception et production audiovisuelles*).

Avis global et recommandations :

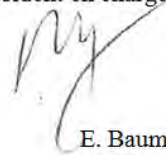
Héritière du master *Cinéma et audiovisuel*, la formation possède deux spécialités aux identités différentes et bien marquées. Si le Master 2 *Conception et productions audiovisuelles* est naturellement porté par cet héritage, il a sans doute fallu relever le défi de la construction de *Culture de jeunesse et culture de masse*. Or, l'engouement des étudiants pour cette deuxième spécialité, puis la poursuite d'études en doctorat, semblent montrer - la formation est récente - qu'elle peut trouver sa place.

Il conviendrait de repenser la formation comme un ensemble, avec des procédures d'évaluation davantage formalisées, à partir d'un tronc méthodologique et épistémologique commun, incluant également d'autres médias afin de renforcer la dimension « Cultural studies ». Une clarification des relations avec le master *Arts et culture* et le parcours *Métiers du livre et de la culture* du master *Lettres* contribuerait à la construction d'une cohérence et à l'amélioration de la visibilité de la formation. La spécificité de cette dimension relative aux Études culturelles nécessite aussi le développement de coopérations à l'international pour les deux spécialités, développement que la situation frontalière de l'université de Lorraine pourrait favoriser.

Observations de l'établissement

Pas d'observations

Le Vice-Président en charge de la Formation



E. Baumgartner